



Professeur Jacqueline GODET
Présidente
Ligue nationale contre le cancer
14, rue Corvisart
75013 Paris

Paris, le 02 MAI 2012

Madame la Présidente,

Vous avez appelé mon attention sur la nécessité de continuer la lutte contre le cancer et m'avez soumis cinq axes de réflexion, nourris de témoignages, sur lesquels vous souhaitez connaître ma position.

Je tiens tout d'abord à souligner l'importance du travail fait par la Ligue contre le cancer. Au-delà de votre investissement au service de l'ensemble de la politique de prévention et de lutte contre le cancer, vous apportez au quotidien une aide inestimable aux malades et à leurs proches, que ce soit au moment difficile du diagnostic, tout au long de la maladie ou après la maladie.

J'ai été très ému par les témoignages que vous citez dans votre courrier. Le cancer n'est pas une maladie banale dans notre société et je ne suis pas sûr qu'il le soit un jour. Les chiffres le montrent bien : 1 Français sur 2 et 1 Française sur 3 seront concernés dans leur vie par un cancer. Mais en même temps, nous ne devons pas oublier les raisons d'espérer. De grands progrès ont déjà été accomplis, grâce à l'implication au quotidien des professionnels, des chercheurs ou encore des associations.

Nous devons à présent aller plus loin. Nous le devons à ceux qui ont été, sont ou seront touchés par cette maladie. Cette bataille doit être menée sur plusieurs fronts à la fois : la prévention pour éviter le cancer, mais aussi le soutien à l'innovation et à la recherche, l'organisation des parcours et des prises en charge à toutes les étapes de la maladie, et la vie après le cancer. Nous devons aussi changer notre image du cancer, chacun à notre niveau comme dans nos discours publics : le cancer véhicule encore la peur, entraîne la distanciation, voire l'isolement. Pourtant, le cancer est une maladie dont on survit aujourd'hui de plus en plus et dont certains guérissent.

Ce sont donc l'ensemble de nos politiques de santé, de recherche et sociales qui doivent être mobilisées dans cette lutte. Vous le soulignez dans vos propositions, les réponses doivent être recherchées dans l'organisation de notre système de soins, dans nos dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réinsertion, dans le soutien à l'innovation et aux jeunes chercheurs mais aussi dans notre politique de prévention et de lutte contre les facteurs de risque.

.../...

A ce titre, je partage vos inquiétudes concernant la désertification médicale et l'accroissement des difficultés d'accès aux soins. J'ai pris plusieurs engagements en la matière, dont la création de pôles de santé de proximité dans chaque territoire. Ces pôles seront ouverts aux médecins mais aussi aux autres professionnels de santé, qui ont également un rôle à jouer en terme de prévention, de dépistage, de prise en charge et de suivi. Je souhaite également conforter l'organisation des parcours pour les malades, au moment des soins et après l'hospitalisation, notamment en renforçant l'implication du médecin traitant.

Je suis également pleinement conscient de la précarisation que peut entraîner la maladie. Je ne peux, à ce titre, admettre qu'on renonce à des soins pour des questions financières. Il s'agit pourtant malheureusement d'une réalité. Pour ces raisons, ma première mesure dans le champ de la santé sera donc d'encadrer les dépassements d'honoraires.

Je souhaite aussi renforcer la place de la prévention et du dépistage. Je suis, à ce titre, préoccupé de voir le tabagisme augmenter à nouveau. Sur ce point, vous rappelez votre demande de création d'un fonds alimenté par un prélèvement solidaire sur les bénéfices de l'industrie du tabac. Ce sujet mérite un examen attentif.

Vous m'interpellez également sur la recherche. Vous le savez, j'ai placé le soutien à la recherche et à l'innovation au cœur de mon projet présidentiel. Je suis en effet persuadé que c'est via la science, le progrès et l'inventivité de nos chercheurs que nous pourrions renouer avec l'excellence de notre système de santé, au plus grand bénéfice des patients qui doivent pouvoir bénéficier au plus tôt de chacune de leurs avancées. Le moment est venu de donner un nouvel élan à cette recherche. Dans le domaine du cancer, les progrès de la biologie et la génétique doivent notamment permettre une plus grande individualisation des traitements et des prises en charge.

Enfin, je l'ai dit, si je suis élu, je souhaite marquer une priorité plus forte par rapport aux plans précédents : celle de la vie pendant et après le cancer. Les gouvernements précédents ne sont pas allés assez loin dans ce domaine. Pendant la maladie, je ne peux admettre qu'à notre époque, parce qu'elle a un cancer, une personne perde son emploi ou soit contrainte de demander une aide financière pour payer sa facture d'électricité ou ses courses alimentaires. Lutter contre la maladie est une épreuve difficile à laquelle ne doivent pas s'ajouter des difficultés financières. Il nous faudra également relever le défi de l'après-cancer, s'assurer que les personnes ayant eu un cancer restent des citoyens à part entière. L'accès au crédit et à l'assurance constitue un symbole fort des actions à mener à destination des personnes qui ont réussi à vaincre la maladie.

Vous l'avez compris, je suis personnellement et fermement engagé sur la question de la lutte contre le cancer. Je l'ai annoncé dès le début de la campagne : si je suis élu, je lancerai rapidement les travaux d'élaboration d'un troisième plan cancer, pour qu'il prenne le relais du plan actuel. Cela fait partie des actions qui seront prioritairement engagées dans la première année de mon quinquennat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of François Hollande's signature.

François HOLLANDE